

Des institutions plus durables

ENVIRONNEMENT La stratégie «durabilité dans les institutions subventionnées» adoptée par le canton pour 2025-2029 vise à soutenir les établissements sanitaires et sociaux dans leurs démarches environnementales.

L'Etat du Valais se dote d'une stratégie «durabilité dans les institutions subventionnées» pour la période 2025-2029. Cette démarche vise à accompagner les établissements dans leur volonté de réduire leur empreinte environnementale et de s'adapter aux changements climatiques. «Il s'agit d'une priorité cantonale qui se veut pragmatique», a résumé, hier lors d'une conférence de presse à Sierre, le chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, Mathias Reynard. Cinquante-cinq EMS, cinq grands CMS régionaux, dix-neuf institutions pour personnes en situation de handicap et l'Hôpital du Valais sont concernés par cette nouvelle stratégie. «Les personnes les plus vulnérables sont davantage affectées par le dérèglement climatique», a encore rappelé Mathias Reynard.



Mathias Reynard, chef du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, durant la conférence de presse sur la stratégie «durabilité des établissements subventionnés». SÉDRIK NEMETH

Créer une vision commune

Le concept repose sur trois visions principales: une volonté

de prévention et de précaution afin d'éviter l'accroissement des risques sanitaires induits par le climat; plus de justice so-

ciale et la participation et la coopération de l'ensemble des acteurs engagés sur le territoire cantonal. Pour la délé-

guée à la durabilité du canton du Valais, Christel Dischinger, «il existe déjà beaucoup de bonnes pratiques. Elles sont cependant inégales d'une institution à l'autre. Le but est ainsi de créer une vision commune et un réseau de répondants qui pourraient partager les mesures mises en place.» Les axes prioritaires de l'Etat du Valais et des institutions, partenaires sur une base volontaire, seront notamment de réduire leur empreinte environnementale, les émissions de gaz à effet de serre ou la consommation énergétique des bâtiments. Un plan de mobilité visant à optimiser les trajets professionnels et pendulaires des professionnels des institutions et la mise sur pied d'un guide de bonnes pratiques de sobriété numérique verront également le jour. L'idée est aussi de sensibiliser le personnel à la gestion dura-

ble des déchets, à réduire les pertes alimentaires et aux avantages de l'économie circulaire. Ou encore d'instaurer des mesures concrètes en faveur de l'écologie au sens large. C'est notamment le cas d'une formation pour les concierges d'institutions sur le plan énergétique et d'une formation en aménagements extérieurs pour les jardiniers.

1,25 million de francs sur cinq ans

Cette stratégie est le résultat d'un processus démarré en 2024 par un état des lieux dans quinze institutions. Elle entrera en vigueur en janvier. Cette politique intègre également deux axes transversaux: l'exemplarité des institutions parapubliques et leur accompagnement. Le canton investira 250 000 francs par an, de 2025 à 2029, dans ce premier cycle du projet, soit un montant total de 1,25 million de francs. **ATS**

Publicité offerte

AVEC LE SOUTIEN DE **Le Nouvelliste**

Le diagnostic d'un cancer bouleverse toute une famille.

L'ARFEC est présente pour écouter, accompagner et soutenir les parents, frères et sœurs qui doivent faire face au cancer pédiatrique.

Grâce à votre don, vous offrez une aide indispensable.

www.arfec.ch

Faites un don avec TWINT !

Scannez le code QR avec l'app TWINT

Confirmez le montant et le don

"Quand tout vacille, votre soutien devient essentiel."